



Fédération québécoise des échecs

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
DE LA FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES ÉCHECS
25 SEPTEMBRE 2021
SUR ZOOM**

Projet de procès-verbal

1. Ouverture de la réunion

Ouverture de la réunion constatée à 19H05

Nomination du président et du secrétaire de l'assemblée par les personnes présentes

Président : Président Éric Guipi Bopala

Secrétaire : Secrétaire d'assemblée Pierre Hébert

2. Présences et quorum

Conseil d'administration

Président : Éric Guipi Bopala

Trésorier : Raymond Desjardins

Vice-président manifestation : Michel Roy

Vice-président développement : Vacant

Secrétaire : Pierre Hébert

Administrateur – Alexandre Ber

Administrateur – Steve Bolduc

Assistent également

Directeur général : Richard Bérubé

Jacques Sormany, J.-R. Boutin, Danny Goldenberg, Francis Talbot, Anna Loevenich, Bruno Latorre, Diana Tsykina, Pierre Dénomée, Bernard Ouimet, André Vincent, Pierre Lambert, Daniel Dubé, Claude Duplessis.

Le quorum de 15 membres votants

3. Lecture et adoption de l'Ordre du jour

Le projet d'Ordre du jour est le suivant :

Ouverture de l'Assemblée

1. Présences et quorum
 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
 3. Lecture et adoption du PV de la dernière assemblée générale
 4. Points découlant du dernier PV AGA
 5. Rapport du Trésorier et présentation des États financiers examinés pour l'année financière 2020-
- 21
6. Nomination du vérificateur
 7. Rapport du Président et dépôt du Rapport d'activités
 8. Modifications au règlements généraux
 9. Élections des officiers

10. Fixation de la cotisation maximale des membres
11. Levée de l'Assemblée

Adopté à l'unanimité.

4. Points découlants du dernier Procès-verbal de l'AGA

Le Directeur prend la parole pour caractériser la situation échiquéenne au Québec par rapport à l'année précédente dans un contexte de COVID-19. Une reprise des activités modeste a eu lieu, mais les tournois en ligne demeurent plus sécuritaires.

5. Rapport du Trésorier et présentation des États-Financiers examinés pour l'année 2020-21

Le trésorier indique que les états financiers ont été examinés par la firme Raymond Naccache et Associés. Ils couvrent la période du 1^{er} avril 2020 au 31 mars 2021. Le trésorier fait part d'une bonne situation financière malgré l'absence presque totale de toutes activités échiquéennes organisées. Cela est dû en grande partie à des mesures gouvernementales d'aide d'urgence, comme par exemple le CUEC et la SSUC du côté fédéral et le programme Placement-Loisir sport du côté provincial. Il demeure que la reprise se fait attendre et cela a une influence certaine sur les revenus d'opérations de la FQE. Le trésorier note l'emprunt de 40 000 \$ fait par la Fédération auprès du gouvernement fédéral selon le programme CUEC, qui constitue une aide d'urgence pour entreprises canadiennes. Le montant est remboursable sans intérêt à hauteur de 75% au plus tard le 31 décembre 2022, soit 30 000 \$. Après cette date, des frais intérêts sont exigibles. Le reste, 10 000 \$, constitue une subvention fédérale. Le trésorier considère que l'année 2020-21 n'est pas standard et n'est pas vraiment comparable avec des années antérieures. Les aides fédérales et provinciales ne sont pas récurrentes. Par contre, dit-il, le nouveau programme *Placement Loisir Sport*, qui est basé sur un appariement des dons, présente une belle opportunité de financement totalement nouvelle.

Plusieurs questions suivent. Le Directeur répond à la plupart d'entre elles. Le Trésorier explique le fonctionnement de l'amortissement des immobilisations. Il indique que les ordinateurs perdent de leur valeur à un niveau de 30 % par année.

Raymond Desjardins propose d'adopter les États financiers tels que présentés
Éric Guipi Bopala seconde.

Adopté à l'unanimité

6. Nomination du vérificateur

Le Trésorier indique que puisque la Fédération est subventionnée à moins de 200 000 \$, celle-ci n'est pas tenue à un audit, mais peut s'en remettre à une mission d'examen telle qu'exigée par le gouvernement. Cette façon est moins coûteuse.

Il est proposé par Raymond Desjardins et secondé par Alexandre Ber de reconduire la firme Naccache et Associés dans son rôle de vérificateur pour l'année financière 2021-22.

Adopté à l'unanimité

7. Rapport du Président et dépôt du rapport d'activités

Le Président dépose un rapport écrit en annexe. Il en fait la lecture à l'Assemblée. Il indique que l'arrêt forcé des activités échiquéennes a été utilisé par la Fédération pour établir une nouvelle structure démocratique de la FQE exposée ici. Il s'agit selon lui de mettre en place une structure axée davantage sur la notion de participation par rapport à l'idée de représentation, tout cela selon le souhait exprimé par le gouvernement du Québec dans un document intitulé « *Code de gouvernance des organismes sans but lucratif de loisir et de sport* ». D'autres changements sont à prévoir car beaucoup reste à faire dans la refonte des règlements généraux. Le Président revient sur la situation financière et en particulier sur le prêt de 40 000 \$ dont il faudra déterminer l'utilisation. Le Président souligne aussi le

départ à la retraite de Louis Morin qui quitte la Fédération après 30 ans de loyaux services. Le Président mentionne la possibilité d'organiser les Championnats jeunesse du Canada à Laval en 2024. Finalement le Président annonce le décès de M. Denis Côté, un organisateur d'échecs qui a beaucoup fait pour la promotion du jeu dans les années 1980.

Le rapport d'activités est aussi déposé.

8. Modifications aux règlements généraux

Un document est déposé. Celui a été adopté par le Conseil d'administration. L'Assemblée générale doit en prendre connaissance et le valider. Il a été présenté précédemment pendant plusieurs semaines sur le site de la Fédération. Le changement principal a trait au nombre d'administrateurs qui est portée de 11 à 7 dans un souci d'efficacité. Le Code de gouvernance abonde dans ce sens. Trois comités relevant du Conseil d'administration sont formés : jeunesse, philanthropie et éthique et règlements. Les administrateurs seront élus à ce titre, et lors d'une première réunion du conseil d'administration, détermineront les rôles de chacun. Ce sont là les changements majeurs.

Après discussion et questions,

Il est proposé par le Président Éric Guipi Bopala d'adopter les nouveaux règlements généraux
Secondé par Pierre Hébert.

9. Élections des officiers

Le secrétaire indique les candidatures reçues pour le poste d'administrateur de la Fédération. Les candidatures sont au nombre de 13, soit par ordre alphabétique :

Alexandre Ber, Steve Bolduc, Jean-Roger Boutin, Pierre Dénomée, Raymond Desjardins, Danny Goldenberg, Éric Guipi Bopala, Pierre Hébert, Anna Loevenich, Bernard Ouimet, Gaétan Samson, Francis Talbot et Diana Tsykina.

Les candidats devront arriver à une entente incessamment afin de déterminer, par consensus, ceux qui siégeront sur le Conseil d'administration de la Fédération dans leur rôle respectif et ceux qui siégeront en comité.

L'Assemblée prend acte de l'élection des nouveaux administrateurs.

10. Fixation de la cotisation maximale des membres

Cette procédure est maintenant caduque. Elle est décidée par le Conseil d'administration.

11. Levée de la réunion.

La levée de la réunion est constatée à 21h40

Monsieur Éric Guipi Bopala
Président d'assemblée

Monsieur Pierre Hébert
Secrétaire d'assemblée